

## **Conditions d'envoi et de paiement**

Les conditions générales, ci-après dénommées, s'appliquent à toutes les commandes passées auprès de GR Dance Europe, domiciliée à Ter Mergel 3 | 9820 Merelbeke-Melle | Belgique, ci-après dénommée le « vendeur ».

Les présentes conditions générales constituent la convention liant le vendeur et le client, ceux-ci étant ci-après conjointement dénommés les « parties ».

Le « client » est toute personne physique ou morale qui commande des produits au vendeur.

Le « consommateur » est le client, personne physique, qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Les présentes conditions générales sont les seules applicables entre les parties. Elles excluent les conditions générales ou particulières du client que le vendeur n'a pas expressément acceptées par écrit. Les conditions générales peuvent être consultées librement et à tout moment sur le site web du vendeur : <https://www.greurope.com>, de sorte que lors de la passation d'une commande, le client doit déclarer avoir pris connaissance des conditions générales et confirme qu'il accepte les droits et obligations qui en découlent.

Le vendeur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment, sans préavis, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur son site Internet. Ces modifications s'appliqueront aux commandes de produits passées ultérieurement.

## **Livraison de la commande**

Pour passer une commande, le client sélectionne le(s) produit(s) qu'il souhaite commander en naviguant sur le site du vendeur, remplit les données demandées, vérifie l'exactitude de la commande et effectue le paiement.

Après avoir reçu la confirmation du paiement due à l'institution bancaire, le vendeur envoie au client un récapitulatif de sa commande. Ce récapitulatif reprend le numéro de la commande, les produits commandés et leur prix.

Le vendeur se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de refuser la commande du client, notamment si les données communiquées par le client s'avèrent manifestement erronées ou incomplètes ou s'il existe un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

En cas d'annulation de la commande par le client, pour quelque raison que ce soit et sauf cas de force majeure, après son acceptation par le vendeur, une somme égale à 30 % du prix de la commande sera acquise au vendeur à titre de dommages et intérêts et facturée au client.

## **Prix**

Le prix des produits et/ou services est indiqué en euros, toutes taxes comprises.

Toute augmentation de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et la livraison et/ou l'exécution sera automatiquement facturée au client.

Les éventuels frais de livraison ne sont pas compris dans le prix affiché, mais seront calculés séparément au cours de la procédure de commande, en fonction du mode et du lieu de de livraison, ainsi qu'en fonction du nombre de produits commandés.

### **Délais**

Sauf acceptation expresse et écrite du vendeur, les délais de livraison et/ou d'exécution mentionnés dans les conditions générales ne sont pas des délais d'expiration. La responsabilité du vendeur ne peut être engagée que s'il s'agit d'un retard important imputable à sa faute lourde.

Le client ne peut invoquer les délais de livraison et d'exécution pour rompre le contrat, ne peut réclamer des dommages et intérêts et ne peut faire valoir aucune autre prétention, sauf si le vendeur y consent expressément par écrit.

En cas de retard de livraison de plus de trente jours ouvrables, le client devra adresser une mise en demeure au vendeur par lettre recommandée, qui lui accordera alors 50% du délai prescrit pour livrer le(s) produit(s) commandé(s).

### **Réserve de propriété**

Le vendeur reste propriétaire des produits commandés jusqu'au jour du paiement intégral.

La propriété des produits n'est transférée au client qu'après enlèvement ou livraison des articles et après paiement intégral de la commande. Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, les marchandises vendues, livrées ou installées restent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au jour du paiement intégral de la facture. Tant que le paiement du prix de vente n'a pas été effectué, le client s'interdit de mettre en gage, de donner ou d'utiliser les biens à titre de garantie de quelque manière que ce soit. Il est expressément interdit au client d'apporter des modifications aux biens, de les rendre immeubles par incorporation ou utilisation, de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit.

Tant que le vendeur a la propriété des produits livrés, conformément aux dispositions de la présente clause, le client reste responsable de l'entretien et du bon état de ces produits. Pendant cette période, seul le client sera responsable de la perte ou de l'endommagement des produits. Le cas échéant, le client s'engage à assurer les produits contre tout risque.

Le client s'engage également à conserver les produits de manière à ce qu'ils ne puissent être confondus avec d'autres produits et qu'il soit clair à tout moment que les marchandises sont la propriété du vendeur.

### **Livraison de la commande**

Les délais de livraison indiqués par le vendeur ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'engagent pas le vendeur. Par conséquent, un retard dans la livraison de la commande ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts, à la rupture du contrat et/ou à la suspension des obligations du client.

La commande ne sera livrée au client ou ne sera exécutée qu'après paiement intégral. Le transfert de propriété et des risques s'effectue au moment du paiement intégral de la commande. Le client est donc informé qu'il supporte seul les risques liés à la livraison.

### **Disponibilité**

Les produits proposés à la vente par le Vendeur ne le sont que dans la limite des stocks disponibles.

Dans l'éventualité d'une indisponibilité d'un ou plusieurs produits après paiement de la commande, le Vendeur s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais et lui proposera au choix le remboursement, la modification de la commande ou le report de la livraison dès que les produits concernés seront de nouveau en stock.

### **Réception de la commande et réclamations**

Le client est tenu de vérifier le bon de commande joint à la commande, ainsi que la conformité des produits qui lui sont livrés ou qu'il retire au point de retrait désigné, par rapport aux produits qu'il a commandés.

Toute réclamation doit être introduite par écrit dans les 2 jours ouvrables suivant la livraison de la commande ou suivant la notification de la mise à disposition de la commande au point de retrait prévu à cet effet. Si la réclamation n'est pas introduite de la manière et dans le délai susmentionnés, elle ne sera pas prise en compte et le client sera réputé avoir accepté définitivement la commande. Si une réclamation s'avère fondée, le vendeur/prestataire de services aura le choix entre le remplacement du produit ou le remboursement de son prix.

### **Droits de propriété intellectuelle**

Les informations, logos, dessins, marques, modèles, slogans, charte graphique, etc. accessibles via le site Internet ou le catalogue du Vendeur sont protégés par des droits de propriété intellectuelle.

Sauf accord exprès et préalable, le Client ne peut modifier, reproduire, louer, prêter, vendre, distribuer ou créer des œuvres dérivées à partir de tout ou partie des éléments figurant sur le site Internet du Vendeur ou dans son catalogue.

Sauf dérogation expresse, le prix convenu n'implique en aucun cas un transfert de droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de quelque manière que ce soit.

### **Garantie**

Garantie légale pour tous les clients.

Conformément aux articles 1641 à 1643 du Code civil, le vendeur est tenu de garantir les produits contre les vices cachés qui rendent les produits impropres à l'usage auquel ils sont destinés, ou qui diminuent tellement cet usage que si le client avait connu le vice, il n'aurait pas acheté les produits ou ne les aurait achetés qu'à un moindre prix.

Si un vice caché est constaté, le client doit agir dans un bref délai, conformément à l'article 1648 du code civil. Le client aura le choix de rendre le produit affecté d'un vice caché pour un remboursement total du prix, ou de garder le produit moyennant un remboursement partiel du prix.

Le vendeur n'est pas tenu de protéger les produits contre les vices apparents que le client a constatés ou aurait pu constater lors de la vente. Le vendeur ne garantit le client que contre les vices cachés dont il avait lui-même connaissance au moment de la vente et qu'il n'a pas signalés au client.

Seuls la facture, le ticket de caisse ou le bon de commande sont valables pour le client en tant que certificats de garantie vis-à-vis du vendeur. Ces documents doivent être conservés par le client et présentés dans leur version originale.